

Cessation d'activité artisan

Par catherine perche, le 03/02/2009 à 16:47

bonjour,

je suis artisan inscrit au registre des métiers.

Mon activité cette année ne va pas dépasser les 32000 € de chiffre et je souhaiterais changer de statut pour être auto entrepreneur, régime micro entreprise.

Comment dois-je faire?

est-ce possible de passer de l'un à l'autre sans délais?

quelles sont les conditions?

d'avance merci.

Par pierreec59, le 04/02/2009 à 13:44

Bonjour,

Je vous conseille de réfléchir à deux fois sur votre projet car le statut autoentrepreneur n'est pas forcément mieux que celui de micro entreprise.

Renseignez-vous sur ce statut (www.autoentrepreneur.fr) et faites une comparaison entre ce que vous payez actuellement en totalité (cotis sociales, IR notamment) et ce que vous paierez avec ce nouveau statut (cotis sociales sur le CA notamment, IR sur le CA).

Cordialement,

Pierre